



Rendez-vous d'échange et d'information
du mouvement communautaire lanadois
Le 28 octobre 2010

Que camouflent les hausses de tarifs
décrétées lors du dernier budget provincial ?



Santé
Universalité
Éducation
Action Communautaire
Environnement
Gratuité
Services sociaux
Démocratie
Pratiques citoyennes

Protégeons le tissu social québécois...
Et agissons !



Que camouflent les hausses de tarifs décrétées lors du dernier budget provincial ?

PETIT RAPPEL...

En mars 2010, le Ministre des finances, déposait le budget provincial 2010-2011, mieux connu sous le nom de « budget Bachand ». Fort des recommandations d'un groupe d'experts « indépendants », dont il était l'initiateur et le président, le ministre des Finances détenait maintenant un argumentaire en trois fascicules¹ pour justifier son budget. Trop peu de québécoisEs savent que ces experts « indépendants » sont des économistes ou fiscalistes issus d'une même école de pensée, beaucoup plus favorable à la privatisation et à la tarification et qu'ils ont été grassement gratifiés par le gouvernement². Certaines instances dont l'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC) et l'Institut de recherche et d'informations socio-économique (IRIS), ont analysé les trois fascicules et sont très critiques face à leur contenu. Pourquoi? Surtout à cause de la présence d'écarts considérables entre les propositions qu'ils contiennent et les connaissances scientifiques actuelles. Bref, ces fascicules tiennent plus de l'idéologie que des faits. Ceci est dangereux, car contrer un discours idéologique... c'est difficile.

Opposer des faits aux idéologies est souvent reçu comme un manque de vision ou une attitude irresponsable. Prenez exemple sur le débat autour des gaz de schiste au Québec : les opposants sont traités comme des « ralentisseurs » qui manque de vision et qui sont prêts à laisser passer une occasion de faire du « cash »... Comme l'a dit Nathalie Normandeau, ministre de l'Environnement et vice première ministre du Québec³.

PETIT REGARD SUR LES PRINCIPALES MESURES DU BUDGET BACHAND...

- ▶ Une contribution santé pour tous les adultes, à l'exception des ménages à faible revenu (moins de 14 400\$ / an), de 25\$ en 2010, 100\$ en 2011 et 200\$ en 2012. Cette contribution n'est pas plafonnée et pourrait être augmentée encore davantage.
- ▶ Une hausse des frais de scolarité universitaire à l'automne 2012 et qui pourrait atteindre 1000\$ de plus par année en 2017. De plus, le gouvernement envisage un dégel proportionnel, soit de faire payer les étudiants en proportion du salaire qu'ils gagneront en théorie...
- ▶ Une hausse des tarifs d'électricité d'un cent par KWh du bloc patrimonial (individus, petites et moyennes entreprises) à partir de 2014 et pendant 4 ans, en plus des hausses habituelles. À ce rythme, l'électricité coûtera 20% plus cher en 2018.
- ▶ Une hausse de la TVQ de 2% sur deux ans (1% en janvier 2011 et 1% en janvier 2012).
- ▶ Une hausse de la taxe sur les carburants d'un cent le litre par année, de 2010 à 2013.

¹ Le Québec face à ses défis, fascicules 1, 2 et 3, gouvernement du Québec, décembre 2009

² CSQ, salle de presse, 15 décembre 2009 : Que ces quatre économistes « prestigieux » soient arrivés aux résultats attendus par le gouvernement ne devrait pas nous surprendre. Claude Montmarquette et Pierre Fortin viennent de recevoir un financement de 6 millions du gouvernement Charest pour leurs travaux dans le domaine des politiques publiques. Robert Gagné, de l'Institut d'économie appliquée (IEA) des HEC Montréal sur la productivité a reçu du gouvernement 6 millions sur quatre ans. Enfin, Luc Godbout de la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques de l'Université de Sherbrooke, vient de recevoir une contribution financière de 5 millions de dollars pour les cinq prochaines années.

³ Charles Côté, La Presse, 13 octobre 2010



Un budget qui propose donc, principalement, des mesures régressives pour rétablir l'équilibre budgétaire. Le gouvernement divise la facture ainsi : 3.5G\$ payé par les contribuables (31%), 800M\$ payé par les entreprises (7%), le reste payé par le gouvernement (plus de 60%) par une réduction drastique de l'accroissement de ses dépenses ramené à 3,2%, ce qui représente des compressions de 870M\$ dans le réseau public.

Le 7 avril 2010, une semaine après avoir déposé un budget difficile à avaler pour les contribuables québécois, le gouvernement Charest accordait une « contribution non remboursable » de plus de 13M\$ à la multinationale General Electric, dont le chiffre d'affaire dépasse les 150G\$ de dollars US⁴. Aussi, le 1^{er} avril 2010, et ce n'est pas un poisson d'avril, au moment où le réseau public d'éducation apprenait qu'il devrait composer avec des compressions annuelles évaluées à 25M\$, le gouvernement Charest annonçait qu'il verserait plus d'argent aux écoles privées ! (Une hausse de 1,7% équivalent à 8M\$ de plus.)⁵

PETITES JUSTIFICATIONS À CES MESURES...

Le portrait dressé par le comité d'experts « indépendants », mandaté par le ministre des Finances pour « aller au fond des choses », est catastrophique. Selon eux :

- ▶ La dette publique du Québec a atteint un seuil critique.
- ▶ Les coûts du système de santé vont exploser en raison du vieillissement de la population.
- ▶ Ce même vieillissement causera une pénurie de main d'œuvre (choc démographique).

L'effet combiné de ces trois constats placerait le Québec, d'un point de vue budgétaire, au pied du mur. Bref, hormis les hausses de taxes à la consommation, les augmentations généralisées de tarifs et la mise en place d'une compétition entre les services publics et le secteur privé, point de salut pour le Québec qui se « dirige vers un mur » (titre de la presse du 15 décembre 2009).

Le choix des mots n'est pas le fruit du hasard... La « crise » des finances publiques, le « choc » démographique, le « mur » sur lequel le Québec se lance, sont des expressions tendancieuses et alarmistes, qui influencent l'opinion des QuébécoisEs, à qui l'on ne sert qu'une infime partie des faits. Cette stratégie est propre à l'idéal néolibéral qui a avantage à faire croire au désastre pour mettre en place, rapidement, ses politiques favorables au libre marché déréglementé, à la privatisation et à la réduction de la taille de l'État⁶. La question à se poser est la suivante : qui a avantage à faire croire à la soi-disant condition désastreuse des finances publiques du Québec?

⁴ Mathieu Boivin, Rue Frontenac, mercredi le 7 avril 2010.

⁵ Sébastien Ménard, Le Journal de Montréal, le 1^{er} avril 2010.

⁶ Pour approfondir ce sujet : Naomi Klein, La stratégie du choc, la montée d'un capitalisme du désastre, Édition Acte Sud, 2008.



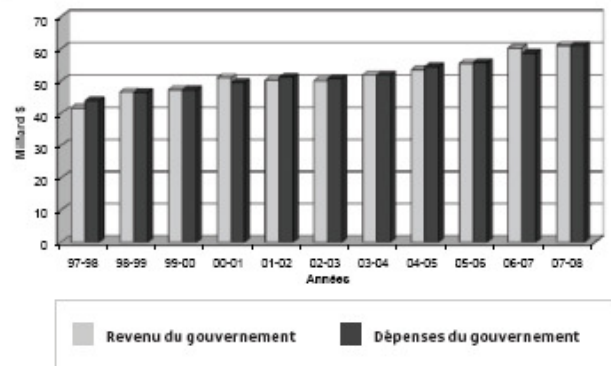
PETITES QUESTIONS-RÉPONSES SUR LA DETTE DU QUÉBEC... POUR DÉCONSTRUIRE LE DISCOURS DOMINANT

Cette section est une invitation à sensibiliser, informer, échanger et réfléchir avec vos membres sur les principales justifications apportées par le gouvernement pour la mise en place des mesures contenues dans le budget Bachand.

??? - Est-ce que les dépenses publiques du Québec outrepassent dangereusement ses revenus, provoquant ainsi un déficit structurel, année après année? - **Qu'en pensez-vous?**

- ▶ Depuis l'année fiscale 1997-1998 et jusqu'en 2007-2008, les revenus de l'État québécois sont passés de 41,3G\$ à 61G\$ (augmentation de 46,2%).
- ▶ Pour la même période, les dépenses de l'État sont passées de 43,9G\$ à 61G\$ (augmentation de 39%)⁷. Donc, entre 1997-1998 et 2007-2008, les revenus de l'État ont augmenté plus vite que ses dépenses. Rien d'alarmant donc !
- ▶ À partir de 2008-2009 (et pour les prochaines années), même si le premier ministre a longtemps soutenu le contraire pour se faire réélire, un déficit budgétaire important a été provoqué par l'ampleur de la crise financière mondiale. Déficit évalué à 13,2G\$ pour les années 2009-2014⁸.

GRAPHIQUE 1 : Évolution des revenus et des dépenses de l'État québécois de 1997-1998 à 2007-2008



Ceci a permis un changement de discours soudain au Québec... En 2009, tout à coup, les experts « indépendants » mandatés par le gouvernement affirment, dans leurs fameux fascicules, que le Québec dépense plus que ses revenus et se place ainsi en situation de déficit structurel...? Cherchez l'erreur ! Il est important de retenir que le Québec a été en situation d'équilibre budgétaire (et même en surplus) pendant les dix années précédant la crise financière mondiale. Ce qui a provoqué le déficit actuel, c'est la crise financière et non pas l'idée propagée que le Québec vit au-dessus de ses moyens.



⁷ Données en provenance du sommaire des opérations budgétaires et financières consolidées des budgets du Québec de 1997-1998 à 2007-2008.

⁸ Finances Québec, Des finances publiques saines pour protéger vos valeurs, consultations prébudgétaires, budget 2010-11, 2009.



??? - Est-ce que la dette publique représente un poids énorme, presque ingérable, pour les finances publiques? - **Qu'en pensez-vous?**

- ▶ Depuis 1998 jusqu'en 2008, la dette québécoise a augmenté de 23,8%⁹. Ce pourcentage représente la moitié de l'augmentation des revenus de l'État qui était de 46,2%¹⁰.
- ▶ Donc, les revenus de l'État ont été deux fois plus élevés que l'augmentation de la dette publique... Rien d'alarmant, au contraire !
- ▶ Pour l'année financière 1997-1998, le service de la dette (son coût annuel) était de 7,4G\$¹¹. En 2007-2008, il était de 7,2G\$¹² : une évolution négative de 1,6% sur dix ans.
- ▶ Bref, l'État a vu ses moyens financiers augmenter alors que le montant annuel consacré à l'entretien de sa dette baissait.
- ▶ En 1997-1998, le Québec consacrait 16,8% de son budget au remboursement de la dette, en 2008-2009, ce pourcentage était de 11,9%¹³ et en 2009-2010, il était passé sous la barre des 10%¹⁴. Poids énorme? Ingérable?



TABLEAU 1 : Engagements financiers nets de l'ensemble des administrations publiques en proportion du PIB (2006)

| Rang | Pays | Pourcentage du PIB |
|------|-------------------------|--------------------|
| 1 | Italie | 90,51 % |
| 2 | Japon | 84,63 % |
| 3 | Belgique | 76,91 % |
| 4 | Grèce | 76,91 % |
| 5 | Hongrie | 51,68 % |
| 6 | Allemagne | 48,11 % |
| 7 | Nouvelle-Écosse | 43,09 % |
| 8 | Portugal | 43,01 % |
| 9 | États-Unis | 42,36 % |
| 10 | Île-du-Prince-Édouard | 42,05 % |
| 11 | France | 37,45 % |
| 12 | Nouveau-Brunswick | 33,53 % |
| 13 | Autriche | 33,22 % |
| 14 | Terre-Neuve-et-Labrador | 33,06 % |
| 15 | Québec | 32,77 % |
| 16 | Ontario | 32,29 % |
| 17 | Pays-Bas | 31,58 % |
| 18 | Royaume-Uni | 29,23 % |
| 19 | Manitoba | 28,79 % |
| 20 | Canada | 26,51 % |
| 21 | Espagne | 24,13 % |
| 22 | Colombie-Britannique | 22,97 % |
| 23 | Saskatchewan | 22,17 % |
| 24 | Pologne | 20,37 % |
| 25 | Suisse | 13,57 % |
| 26 | Islande | 7,81 % |
| 27 | Alberta | 5,19 % |

Source : Yuri Chassin et M. Joanis, L'endettement public : où la récession nous laisse-t-elle?, dans Marcelin Joanis et Luc Godbout, éd. *Le Québec économique 2009*, Québec, PUL, 2009, p. 250.

⁹ Budget du Québec 2007-2008, Plan budgétaire, ministère des Finances du Québec, p.E.5.

¹⁰ *Ibid* p.E.6.

¹¹ Budget du Québec 1999-2000, Plan budgétaire, ministère des Finances du Québec, section 2, p. 4.

¹² Budget du Québec 2007-2008, *op. cit.*, p.C.5.

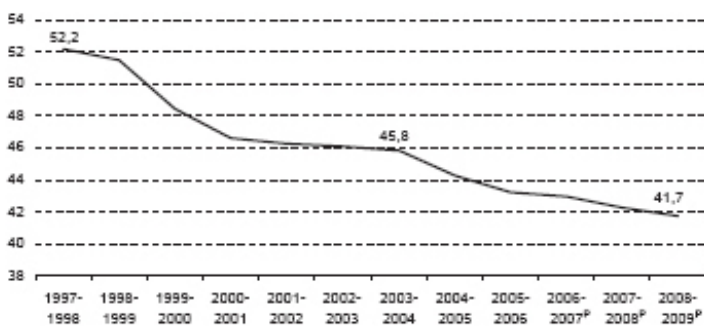
¹³ Budget du Québec 1999-2000, *op. cit.*, section 2, p. 4 ; et Budget du Québec 2007-2008, *op. cit.*, p.C. 5.

¹⁴ Finances Québec, Des finances publiques saines pour protéger vos valeurs : retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014, 2009, p. 17.



La dette publique ne représente donc pas le fardeau que l'on se plaît à décrier, tant du point de vue de l'évolution de son poids que par rapport au budget québécois. La confusion quant à l'état réel des finances du Québec est entretenue depuis longtemps par nos politiciens. Avant de conclure que les finances publiques sont en déficit structurel, évaluons la part du déficit actuel attribuable à la gestion du gouvernement en place... Est-ce que les dérapages observés depuis 2008, entre autres, les pertes de la Caisse de dépôt et de placement du Québec et les baisses d'impôts, ont servi à préparer le terrain à des changements idéologiques planifiés?

GRAPHIQUE 2 : Dette totale du gouvernement en pourcentage du PIB



P : Données projetées

TABEAU 1 : Coût annuel de l'entretien de la dette québécoise par rapport au budget total de la province

| Années | Budget total du gouvernement québécois (en M\$) | Coût annuel de l'entretien de la dette publique (en M\$) | Proportion |
|-----------|---|--|------------|
| 1997-1998 | 43 916 | 7 360 | 16,8 |
| 2007-2008 | 61 016 | 7 244 | 11,9 |

Source : Budget du Québec 2007-2008, Plan budgétaire, ministère des Finances du Québec, p.E.6.





PETITES QUESTIONS-RÉPONSES SUR LA FISCALITÉ AU QUÉBEC...

??? - Si le Québec a connu dix années d'équilibre budgétaire et même des surplus, comment se fait-il que la province n'ait pas plus d'argent à consacrer au réseau des services publics? –

Qu'en pensez-vous?

- ▶ Ce paradoxe est lié au fait que le gouvernement s'est volontairement privé de revenus depuis 2000. Comment? Par des baisses d'impôts.
- ▶ Les années 2000-2003, sous l'égide du Parti Québécois, sont marquées par d'importantes réformes de la fiscalité québécoise, avec deux grandes baisses d'impôts des particuliers. Réparties sur ces trois années, les baisses d'impôts des particuliers ont amputé de 4,5G\$ les revenus de l'État.
- ▶ Suite au changement de gouvernement, de 2003 à 2008, l'État a érodé ses revenus d'un autre 4,4G\$, seulement au niveau de l'impôt des particuliers. Donc, depuis 2000, le gouvernement a réduit ses revenus en provenance de l'impôt des particuliers de 8,9G\$... Une marge de manœuvre substantielle pour un État qui prétend ne pas en avoir !

En plus de priver l'État de revenus importants, ces réductions d'impôts aux particuliers ont principalement avantagé les contribuables les plus fortunés. Entre 2000 et 2003, un ménage gagnant moins de 25 000\$ a vu ses impôts baisser de 265\$, tandis qu'un ménage gagnant 75 000\$ a vu les siens se réduire de 1 700\$¹⁵. Une baisse d'impôt six fois supérieure pour un revenu trois fois plus élevé... La même tendance est observée par rapport aux baisses d'impôts accordées aux particuliers après 2003. Un ménage gagnant 25 000\$ n'ayant profité d'aucune baisse de ses impôts, tandis que celui qui gagnait 150 000\$ a profité d'une baisse de 1 860\$, en 2007-2008¹⁶. Aussi, le gouvernement du Québec a remis en baisse d'impôts aux particuliers l'argent du règlement du déséquilibre fiscal fédéral, 700M\$, destiné à financer les services publics et les programmes sociaux¹⁷.

TABLEAU 4 : Gain découlant de la baisse de l'impôt des particuliers selon la tranche de revenu familial – 2002

| Tranche de revenu | Baisse d'impôt (en \$) |
|--------------------------|------------------------|
| Moins de 25 000 \$ | 265 |
| De 25 000 \$ à 50 000 \$ | 654 |
| De 50 000 \$ à 75 000 \$ | 1 037 |
| 75 000 \$ ou plus | 1 709 |

TABLEAU 5 : Gains découlant de la réduction d'impôt de 950 M\$ du budget 2007-2008 selon la tranche de revenus des ménages

| Revenu moyen | Baisse d'impôt (en \$) |
|--------------|------------------------|
| 25 000 \$ | 0 |
| 50 000 \$ | 110 |
| 75 000 \$ | 649 |
| 100 000 \$ | 720 |
| 150 000 \$ | 1 859 |

TABLEAU 7 : Liste des pertes de revenus volontaires de l'État québécois depuis 2000 au niveau de l'imposition des particuliers

| Catégories | Pertes de revenus volontaires de l'État (en M\$) |
|--------------------------------|--|
| Baisse d'impôts de 2000 à 2003 | 6 700 |
| Baisse d'impôts de 2003 à 2008 | 2 218 |
| Déductions fiscales | 924 |
| Total | 9 842 |

Sources : Budget du Québec 2007-2008, p. F. 3. et ministère des Finances du Québec, La réduction de l'impôt des particuliers : Des bénéfices pour tous les contribuables, 2003.

¹⁵ Québec, ministère des Finances du Québec, La réduction de l'impôt des particuliers : Des bénéfices pour tous les contribuables, 2000, p. 5.

¹⁶ Budget du Québec 2007-2008, *op. cit.*, p. F. 10.

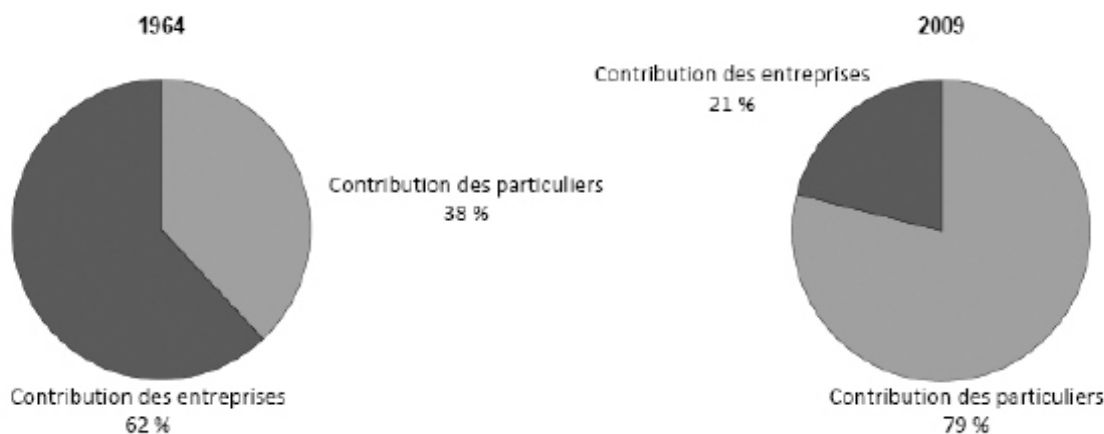
¹⁷ Collectif d'auteurEs, Pour une autre lecture des finances publiques. Une réponse au comité consultatif sur l'économie et les finances publiques, Montréal, février 2010,



??? - Quelle est la part de la participation des entreprises québécoise au financement de l'État? - Qu'en pensez-vous?

- ▶ Près de la moitié des entreprises au Québec (49,2%) ne paient pas d'impôts. (Au niveau des particuliers, c'est 37%.) Pour les sociétés financières, ce pourcentage est de 54,8%¹⁸.
- ▶ Comment ces entreprises peuvent ne pas payer d'impôts? C'est qu'elles reçoivent 57,2% des déductions fiscales consenties aux entreprises au Québec. En plus d'offrir de nombreuses déductions fiscales aux entreprises, le Québec leur octroie un des taux d'imposition le plus bas en Amérique du Nord¹⁹ (11,9%). De plus, une des taxes que prélevait l'État aux entreprises (la taxe sur le capital des entreprises) qui est réduite depuis 2005-2006, sera complètement abolie à partir de 2011, ce qui privera le Québec de 2,5G\$ annuellement.
- ▶ Aussi, l'État québécois permet aux entreprises de reporter, indéfiniment et sans intérêt, le paiement d'impôts pour cause d'amortissement, recherche et développement, formation etc., et depuis 2009, pour cause de report des pertes encourues durant les années précédentes...
- ▶ En 2009-2010, l'impôt des sociétés a rapporté 3,2G\$ au Québec, soit 5,1% des revenus totaux de la province. Les impôts des particuliers se chiffraient, quant à eux, à 18,2G\$ soit 29% des revenus totaux de la province.

Pour le seul premier trimestre de 2009, les bénéficiaires nets de la banque Nationale étaient de 69M\$, une somme qui a triplée en un an pour atteindre 215M\$ au premier trimestre de 2010²⁰. Au Canada, les bénéficiaires nets des six plus grandes banques se sont élevés à plus de 12G\$ en 2008²¹. Au Québec, la compagnie Alcan (maintenant Rio Tinto, Alcan) devrait plus d'un milliard \$ à l'impôt en raison de nombreux reports au fil des ans²².



Sources : Michel Bernard, Léo-Paul Lauzon, Marc Hasbani et Gabriel Ste-Marie, L'autre déséquilibre fiscal – Le déplacement du fardeau fiscal des compagnies vers les particuliers au cours des dernières décennies, 2006, UQAM et Rapport annuel du ministère du Revenu du Québec, 2008-2009.

¹⁸ Ministère des Finances, Statistiques fiscales des sociétés – année d'imposition 2005, Québec, 2009, p. 15.

¹⁹ Investissement Québec, la fiscalité au Québec, 2009, p. 9.

²⁰ Banque Nationale, Rapport aux actionnaires, premier trimestre 2010, p. 5.

²¹ Association des banquiers canadiens, les revenus et les profits des banques, décembre 2009.

²² Marie-Hélène Legault, l'évasion fiscale et les dépenses fiscales au Québec, 2006, p. 18.



PETITE QUESTION-RÉPONSE SUR LES COÛTS DU SYSTÈME DE SANTÉ...

??? - Quels sont les coûts qui ont ou vont exploser en santé? - **Qu'en pensez-vous?**

- ▶ Les experts « indépendants » du gouvernement prétendent que le vieillissement de la population fera exploser les coûts en santé au Québec. Pourtant, les données nous indiquent que c'est dans les cinq dernières années de vie que les coûts de santé des personnes s'intensifient.
- ▶ Aussi, plus les gens meurent vieux, moins leurs dernières années coûtent cher: les dépenses de santé en fin de vie sont trois fois plus élevées à 75 ans qu'à 100 ans²³. Donc, le vieillissement n'est pas en soi un facteur d'augmentation des coûts de santé.
- ▶ Il est important de noter que les coûts pour les services médicaux-hospitaliers sont stables au Québec depuis 30 ans et qu'ils représentent une dépense de 24% à 28% des revenus totaux de la province²⁴.
- ▶ En fait, ce qui a augmenté en flèche au Québec depuis le début des années 1980, ce sont les dépenses en médicaments qui ont plus que triplé, passant de 6% des dépenses totales en santé en 1980, à 20% en 2005²⁵.

Bref, une réduction des coûts de santé au Québec passe d'abord par un meilleur contrôle des sommes versées aux compagnies pharmaceutiques. De plus, il est tendancieux de présenter les aînés comme la cause d'une hausse des dépenses de santé que le Québec aura un mal fou à assumer.

PETITE QUESTION-RÉPONSE SUR LE « CHOC DÉMOGRAPHIQUE » ET LA PÉNURIE DE MAIN D'ŒUVRE

??? - La démographie québécoise connaît-elle vraiment une crise fatale et inéluctable? –

Qu'en pensez-vous?

- ▶ À partir de 2013, le « rapport de dépendance », c'est-à-dire le rapport entre le nombre de travailleurEs actifs et le reste de la population, commencera à décroître. Il y aura moins de gens actifs sur le marché du travail pour contribuer au financement de l'État.
- ▶ Par contre cette diminution est minime. Le nombre de travailleurEs par personne dépendante passera de 1,8 à 1,3 d'ici à 2030 (il était de 1,2 en 1971!)²⁶ Peut-on vraiment parler de « choc? »
- ▶ Le taux de vieillissement des 30 prochaines années devrait être semblable au taux des 30 dernières années, passant de 2,1% par année en moyenne entre 1971 et 2001, à 2,5% estimé par année pour 2001 à 2031²⁷.
- ▶ Enfin, la démographie n'est pas inéluctable, c'est un phénomène sur lequel le Québec a du contrôle par, entre autres, ses politiques familiales, l'immigration ou la migration interprovinciale.

Il est paradoxal de constater que la réponse des experts « indépendants » du gouvernement pour favoriser les taux de natalité, l'immigration et la baisse du solde migratoire interprovincial soit des scénarios d'augmentations de tarifs et des coupures dans les dépenses de l'État...

²³ François-Pierre Gladu, Les assurances privées ne sont pas la solution, santé inc., vol. 4, no 2, 2007, p.10-11, <http://www.santeinc.com/file/nov07-02.pdf>

²⁴ *Ibid*

²⁵ Dépenses totales de santé par affectation des fonds, Québec, 1975 à 2005, ICIS, 2006.

²⁶ Lee Soderstrom et Amélie Quesnel-Vallée, Le vieillissement de la population québécoise : les implications pour le financement des services sociaux, Réseau de recherche en santé des populations du Québec, 2005, p. 8.

²⁷ *Ibid*



PETITE CONCLUSION ET AUTRES QUESTIONS POUR POURSUIVRE LA DISCUSSION...

Comme l'histoire se répète depuis le début des années 1990 ! L'ensemble des gouvernements élus depuis cette date (et gageons bien avant) semble tous avoir eu l'habitude de s'entourer d'experts « indépendants » plutôt idéologues qu'analystes sérieux. Voici quelques extraits du livre *Contes et comptes du Prof Lauzon, Le néolibéralisme dénoncé net, fret, sec !* Livre qui contient des chroniques écrites par Léo-Paul Lauzon entre 1997 et 2001.

- *Octobre 1999 : ... Le dernier burlesque en lice est le colloque sur la fiscalité tenu durant la deuxième semaine d'octobre. Trois spécialistes sont venus faire part de leur expertise aux parlementaires. Bien évidemment, leurs sages recommandations ont été largement diffusées dans les médias. Il faut dire que le Parti québécois est pour la vertu démocratique, mais jusqu'à un certain point. En effet, il a limité la portée de son colloque seulement aux réductions d'impôts des particuliers. Puis, afin de s'assurer que ses experts ne débordent pas de leur cadre, il a pris bien soin de choisir trois spécialistes qui pensent à peu près de la même façon et qui sont des partisans radicaux des baisses d'impôts au profit d'une certaine classe de gens et d'organismes. ...*
- *Septembre 1998 : ... Les Jojo médiums du patronat se sont servis de la crise du dollar comme ils se sont servis de toutes les autres crises par le passé. Chaque fois, la même petite clique d'économistes, de fiscalistes et autres devins des temps modernes profitent de l'occasion pour créer un climat de panique et nous prédire les pires désastres si nous n'appliquons pas leurs solutions. Ils nous ont cassé les oreilles avec la crise du déficit, la crise de la dette, la crise de la fiscalité, etc. ...*
- *Octobre 1997 : ... Le nouveau gadget pour privatiser cette vache à lait de l'État est un document de réflexion sur l'avenir de la SAQ. Ce rapport a été préparé par un comité de travail mis sur pied par le « ministre de la Privatisation et des Privations » Bernard Landry. Ce comité regroupe des représentants des ministères des Finances et de l'Industrie, de la SAQ et trois consultants de la firme d'experts comptables Raymond, Chabot, Martin, Paré (RCMP). Le chef de direction de RCMP, Serge Saucier, est ce sinistre individu qui souhaitait la privatisation des réseaux d'aqueduc partout au Québec à pareille date l'an dernier. M. Saucier s'intéresse aussi à la privatisation des ponts, des autoroutes et j'en passe. ...*

Certaines questions qui ne trouvent pas des réponses dans le discours dominant se posent tout de même et méritent que les québécoisEs s'y attardent :

- ▶ Si les programmes publics et les sociétés d'État du Québec sont inefficaces et non rentables, pourquoi le secteur privé souhaite-t-il tant s'en accaparer? Au fait, saviez-vous qu'en 2000, Loto-Québec, Hydro-Québec et la Société des alcools du Québec ont rapporté autant au Trésor québécois que le montant net (après subventions versées) de toutes les entreprises québécoises? Aujourd'hui, les sociétés d'États rapportent plus grâce, entre autre, aux augmentations de tarifs et les entreprises rapportent moins grâce aux nouvelles déductions et à l'abolition de la taxe sur le capital... Il y a là matière à réflexion...
- ▶ Est-ce que la situation actuelle des finances publiques relève de la conjoncture économique elle-même ou de décisions politiques? Est-ce que les dépenses du Québec sont trop élevées ou est-ce ses revenus qui sont trop bas?
- ▶ À quoi servent les impôts et les taxes ? Quelles sont les retombées des baisses d'impôts sur les revenus de vos membres? Et les conséquences sur l'accès aux services publics que ceux-ci vivent quotidiennement?

Bonnes discussions !

